



Conseil communautaire du 15 avril 2025

Liste des délibérations

2025-47 TABLEAU DES EFFECTIFS

Unanimité

2025-48 ACQUISITION D'UNE PARCELLE A L'EURO SYMBOLIQUE POUR LE SIEGE COMMUNAUTAIRE

Unanimité

2025-49 FETES ET CEREMONIES

Unanimité

2025-50 REPRESENTANTS AU SMICTOM

Unanimité

2025-51 REPRESENTANTS A L'EPAGE DU LOING

Unanimité

2025-52 REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GIENNOIS (SMPG)

Unanimité

2025-53 PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) – ACTIONS 2025

Unanimité

2025-54 TAXE GEMAPI 2025 – VOTE DU PRODUIT ATTENDU

Unanimité

2025-55 ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE – CONVENTION D'INVESTISSEMENT

Unanimité

2025-56 PROJETS ENR - CONVENTIONS D'AUTORISATION COMMUNALE

Unanimité

2025-57 PIG PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV – MAQUETTE FINANCIERE ET PROJET DE CONVENTION

Unanimité

2025-58 PROJETS FINANCES PAR LA TAXE DE SEJOUR

Unanimité

2025-59 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 33 voix POUR et 7 voix CONTRE (Pierre-François BOUGUET, Dominique GIRAULT, Laurent LHOSTE porteur du pouvoir de Edwige SIGNORET, Kiné NIANG, Valérie VICHERAT porteuse du pouvoir de Jacqueline LAURENT), adopte les taux de la fiscalité directe locale pour 2025 tels que présentés.

2025-60 BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024

Unanimité

2025-61 2025-070 – ADOPTION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Unanimité

2025-71 COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RESIDENCE AUTONOMIE

Unanimité

2025-72 2025-081 AFFECTATION DES RESULTATS POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Unanimité

2025-82 2025-092 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Unanimité

2025-93 SUBVENTIONS VERS LES BUDGETS ANNEXES

Unanimité

2025-94 ADMISSIONS EN NON VALEUR

Unanimité

2025-95 AMORTISSEMENTS

Unanimité

2025-96 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Laurent LHOSTE indique qu'il n'utilisera pas le pouvoir d'Edwige SIGNORET pour la présente délibération.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité moins une abstention (Edwige SIGNORET par procuration), attribue les subventions telles que proposées ci-dessus.

**2025-97 RETRAIT D'UNE AIDE ECONOMIQUE DANS LE CADRE DU FONDS
PARTENARIAL ECONOMIE DE PROXIMITE**

Unanimité